

BAREME D'HONORAIRES

LOCATION - GESTION

HONORAIRES TTC*

LOCATION	PRESTATIONS	MODALITES (pourcentage, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE	MINUMIN/ MAXIMUM
Biens à usage d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	Entremise et négociation Visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail** Etat des lieux location vide** Etat des lieux location meublée**	5€/m2 10€/m2 zone tendue (8€/m2 hors zone tendue) 3€/m2 3€/m2	Bailleur et locataire Bailleur et locataire Bailleur et locataire	Maximum
Locaux commerciaux et professionnels	Entremise et négociation Visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail Etat des lieux location	15€/m2 14% du loyer annuel 6% du loyer annuel	Bailleur et locataire Bailleur et locataire	Maximum
Location saisonnière	Négociation Rédaction de bail Etat des lieux Taxe de séjour	15% du loyer 5% du loyer 5% du loyer -	Bailleur Bailleur Bailleur	Maximum

HONORAIRES TTC*

GESTION	QUITTANCEMENT MENSUEL	MODALITES (pourcentage, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE	MINUMIN/ MAXIMUM
Biens à usage d'habitation	< 600€ 600€ à 900€ > 900€	7%	Bailleur Bailleur Bailleur	Maximum
Locaux commerciaux	< 600€ 600€ à 900€ > 900€	7%	Bailleur Bailleur Bailleur	Maximum

STEPHANE PLAZA IMMOBILIER - SAS TOIT & MOI - Capital 50 000€ - 63, Cours Pierre Puget 13006 Marseille - RCS Marseille 815361050 - GF SOCAF SP30815 - Carte CPI 1310 2016 000 004 291 - Médiation : Jean-Philippe DUVAL, Vivons mieux ensemble, 2 impasse de Beauregard, 54000 Nancy

Qualité de commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

^{*}TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

^{**}Le montant TTC à la charge du locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voire règlementaire